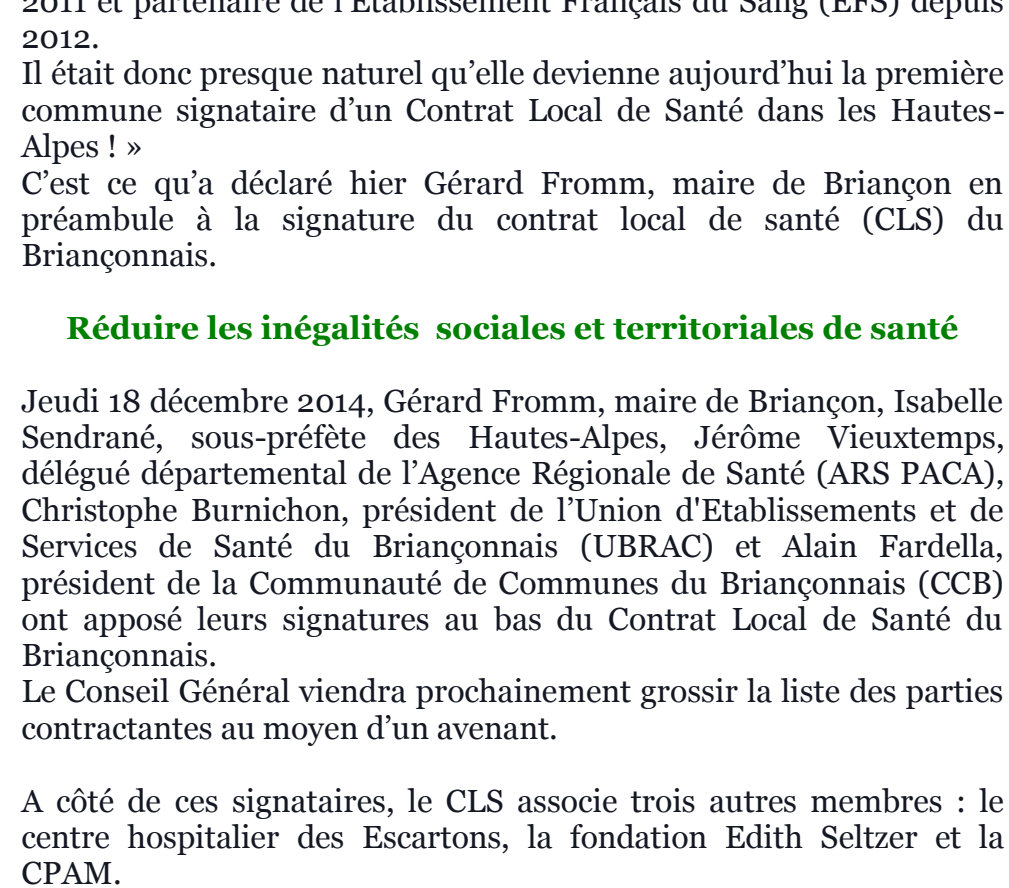


BULLETIN MENSUEL N°1

Décembre 2014

Mesdames, Messieurs,**Le Président Mr BURNICHON Christophe**
Le Comité d'Administration
Le Comité de Pilotage**Vous souhaitez
d'excellentes fêtes
de fin d'année
et vous adressez leur
MEILLEURS VOEUX
pour la l'année 2015**

L'Ubrac vous présente ses vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de sérénité pour cette nouvelle année.

Actualités :**Signature du 1er
Contrat Local de Santé des Hautes-Alpes**

Photo, de gauche à droite : C.Burnichon, A.Fardella, G.Fromm, I.Sendrané, J.Vieuxtemps et P.C. Pons

« Depuis plus d'un siècle, Briançon s'investit pleinement dans le champ de la santé. Haut-lieu du climatisme dès 1914, elle est Ville-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 2010, membre du Programme National Nutrition Santé (PNNS) depuis 2011 et partenaire de l'Etablissement Français du Sang (EFS) depuis 2012.

Il était donc presque naturel qu'elle devienne aujourd'hui la première commune signataire d'un Contrat Local de Santé dans les Hautes-Alpes ! »

C'est ce qu'a déclaré hier Gérard Fromm, maire de Briançon en préambule à la signature du contrat local de santé (CLS) du Briançonnais.

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

Jeudi 18 décembre 2014, Gérard Fromm, maire de Briançon, Isabelle Sendrané, sous-préfète des Hautes-Alpes, Jérôme Vieuxtemps, délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé (ARS PACA), Christophe Burnichon, président de l'Union d'Etablissements et de Services de Santé du Briançonnais (UBRAC) et Alain Fardella, président de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) ont apposé leurs signatures au bas du Contrat Local de Santé du Briançonnais.

Le Conseil Général viendra prochainement grossir la liste des parties contractantes au moyen d'un avenant.

A côté de ces signataires, le CLS associe trois autres membres : le centre hospitalier des Escartons, la fondation Edith Seltzer et la CPAM.

« Ce contrat vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé en répondant aux besoins spécifiques des populations locales », explique Fanny Bovetto, adjointe au maire de Briançon déléguée à la santé.

« Il marque la reconnaissance du niveau local comme échelon privilégié des politiques de santé ».

Le CLS du Briançonnais couvre actuellement le périmètre géographique de la CCB, mais comme l'a annoncé le maire de Briançon « il pourrait s'étendre à terme aux trois autres communautés de communes du Pays du Grand Briançonnais. »

Rappelons que les CLS sont nés en 2009, dans le sillage de la loi "Hôpital, patient, santé, territoire" (HPST). Les communes de PACA engagées dans cette démarche sont rares. « Et Briançon est pionnière dans les Hautes-Alpes ! », a fait observer Jérôme Vieuxtemps, représentant de l'ARS PACA.

Une démarche structurée

La signature intervenue ce 18 décembre marque l'aboutissement d'une démarche initiée dès 2012 par Pascal Musson, sous l'égide de la Ville-Santé OMS. En novembre 2012, une convention de partenariat entre la commune et l'ARS avait été signée pour la réalisation d'un diagnostic préalable au CLS. Un outil indispensable pour identifier les besoins prioritaires de notre territoire en matière de santé. Confié au cabinet spécialisé Icone Médiation Santé, ce diagnostic s'est appuyé sur la collecte de données sociodémographiques à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais, complétée par 22 entretiens individuels. De plus, une étude comparative avec le territoire des Pyrénées, dont les caractéristiques sont comparables, a été menée. Ce vaste travail d'enquête a permis de dégager 10 problématiques de santé. « Un consensus s'est rapidement dégagé autour de deux axes prioritaires très spécifiques à notre région : la saisonnalité et la dimension transfrontalière », a souligné le maire de Briançon.

La saisonnalité et la dimension transfrontalière

Ces deux thématiques collent au plus près de notre réalité géographique : le Grand Briançonnais est le plus grand bassin d'emploi de la région pour les saisonniers d'hiver, qui se trouvent souvent démunis face à l'accès aux soins. Et un nombre croissant de patients italiens viennent se faire soigner à Briançon, faute d'une offre de soins satisfaisante de l'autre côté de la frontière. Dès son entrée en vigueur, au 1er janvier 2015, le CLS s'attellera donc à ces deux problématiques au moyen d'actions ciblées.

« La coopération transfrontalière que nous avons engagée avec l'Italie bénéficiera assurément du cadre juridique qu'offre le CLS », s'est réjoui Pierre-Charles Pons, directeur du centre hospitalier des Escartons. « On peut se féliciter que le CLS associe tourisme et santé, a renchéri Christophe Burnichon, président de l'UBRAC. Car ces deux secteurs d'activités sont indissociables dans le Briançonnais. Pour asseoir l'avenir touristique de notre région, il faut pérenniser notre offre de soins ».

Une opinion partagée par tous les signataires du premier CLS des Hautes-Alpes, qui est aussi le premier CLS de l'Hexagone intégrant la dimension transfrontalière !

**3ème Colloque à Briançon
sur l'éducation thérapeutique du patient****Soirée formation médicale****« La motivation du patient »**

Franc succès pour l'Education Thérapeutique. La Société Médicale de Briançon et l'UBRAC (Union Briançonnaise des Etablissements et Services de Santé) ont accueilli près de 75 professionnels de santé le vendredi 21 Novembre 2014, au Casino Barrière de Briançon.

Des professionnels de santé de tous horizons

Médecins, infirmiers(ères), aides-soignants, kinésithérapeutes diététiciennes, psychologues, ergothérapeutes et associations de patients ont répondu présents, en nombre, pour mieux cerner le maillon indispensable à une meilleure qualité de vie des malades : la motivation du patient. Comment les professionnels de santé peuvent mieux impliquer le patient et son entourage pour une amélioration durable.

Un contenu interactif pour une ambiance détendue

Les soignants sont montés sur scène pour 2 actes de théâtre-forum présentés par le CODES 05.

Une psychologue spécialiste, Madame Aurélie GAUCHET du CHU de Grenoble, a développé les étapes de l'entretien motivationnel et les conditions du succès de la relation soignant-patient. Emmanuelle LOPEZ a présenté le rôle nouveau attribué aux « patients experts », médiateurs spécialisés pour l'accompagnement des malades.



Cordialement,

Me Lopez Emmanuelle—Animatrice ETP

Contact UBRAC :**Animation du réseau ETP :**

Emmanuelle LOPEZ

Tél :

Mail : ubrac.etp@gmail.com

Secretariat :

Marie-Laure MARTIN

Tél : 04.92.25.32.32.

Mail : ubrac@fr.oleane.com